Les paysans ne veulent plus être contrôlés

Côtes-d'Armor - 16 Septembre écouter



Une soixantaine d'agriculteurs de la FDSEA ont bloqué, hier pendant deux heures, deux agents des services de l'Etat venus procéder à un contrôle environnemental dans une exploitation de Plouaret.

- Facebook
- Twitter
- Google+
- Achetez votre journal numérique

Loïc BEAUVERGER.

Comme ils l'ont fait, hier, à Plouaret, les agriculteurs de la FDSEA comptent désormais interdire aux agents de l'État de procéder à des contrôles dans les exploitations agricoles.

Ils ne veulent plus que les agents de l'État, mettent les pieds chez eux. Dans le contexte actuel de crise, les agriculteurs de la FDSEA estiment que les contrôles de l'administration auxquels ils doivent se soumettre depuis des années relèvent de la « **provocation** ».

Hier, une soixantaine d'agriculteurs trégorrois sont ainsi passés à l'acte, pour la première fois dans le département. Ils ont interdit à deux agents des services de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) d'accéder à une exploitation laitière de Plouaret où ils avaient annoncé leur venue. Ils comptaient y procéder à un contrôle relatif à la réglementation environnementale (cahier de fertilisation, plan de fumure, capacité de stockage).

Le sous-préfet sur place

Ils n'ont pas pu mener à bien leur mission et leur voiture a été bloquée pendant deux

heures. Les manifestants n'acceptaient de les laisser repartir qu'à la condition qu'un représentant de l'État vienne entendre leurs revendications. Après un échange téléphonique avec la DDTM, ils ont eu gain de cause et Sophie Yannou-Gillet, sous-préfet de Lannion, est venue à leur rencontre.

Jean-Marc Lohier, président de la section cantonale de la FDSEA, lui a expliqué que le gouvernement ne tenait pas ses engagements. À l'issue de la manifestation du 9 septembre à Paris, le Premier ministre s'était « engagé à ce qui il y ait une trêve sur les normes et les contrôles, au moins jusqu'au mois de février. Et il continue de nous envoyer des contrôleurs. Il faut faire une pause, qu'on rediscute de la manière de contrôler et qu'on n'ait plus à remplir toute cette paperasserie inutile. Si ça continue comme ça, un jour, ça finira mal ».

D'après lui, les agriculteurs sont souvent victimes d'agents « tatillons » qui cherchent, parfois, à « piéger et humilier les gens ». Et ils vivent d'autant plus mal cette situation qu'ils estiment « avoir fait beaucoup d'efforts » pour s'adapter à la réglementation, alors que les agriculteurs d'autres pays européens n'ont pas à subir les mêmes contraintes.

Si elle a estimé que « bloquer les contrôles n'est pas forcément la bonne méthode pour résoudre vos problèmes », Sophie Yannou-Gillet s'est engagée à faire remonter leurs revendications au préfet. Et à ce qu'une réponse leur soit apportée dans les jours qui viennent. Reste que, tant qu'ils n'auront pas obtenu satisfaction, les agriculteurs feront barrage aux contrôleurs.

Courrier reçu par une collègue 25 mars 2015

a Mme

ses Adeptes

INFORMATIONS CAPITALES

IL VIENT D'APPRENDE QU'UN ATTENTAT EST PROGRAMME

VOS JOURS SONT COMPTES...

VOUS ALLEZ DISPARAITRE DE LA CIRCULATION

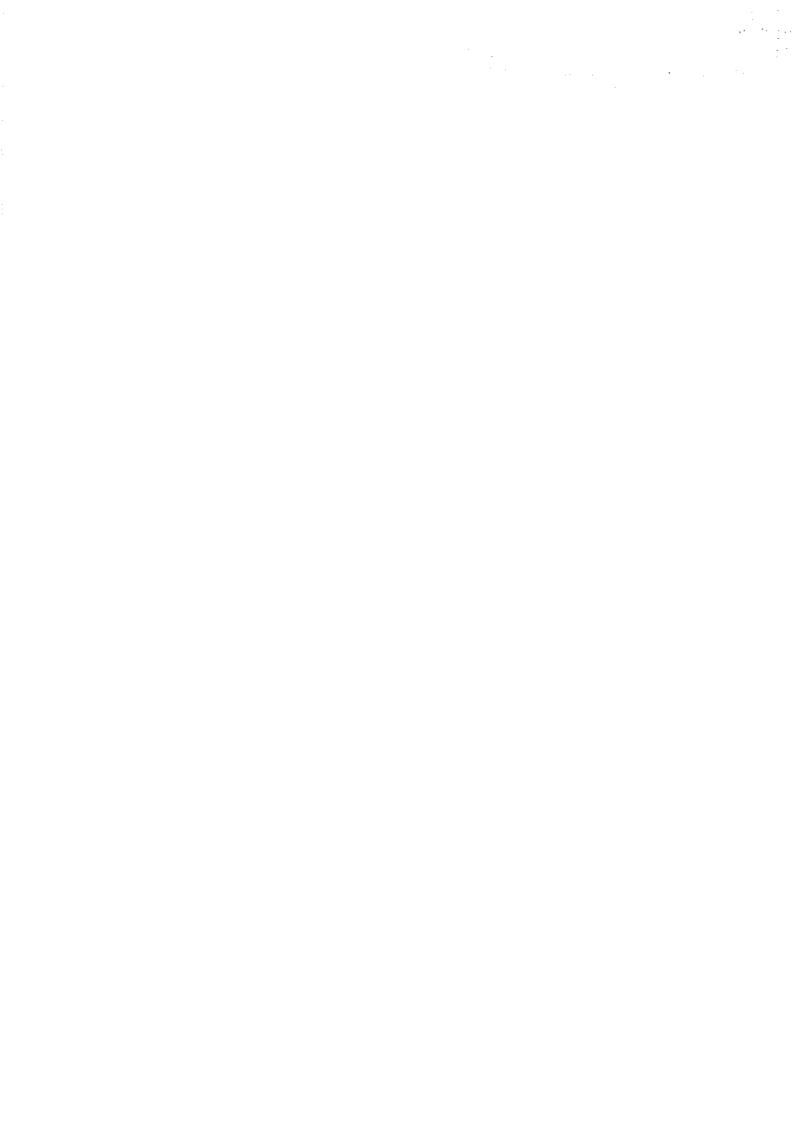
POUR CAUSE DE CONTOLES ABUSIF EXAGERES

ANNULEZ VOS RENDEZ-VOUS

AVANT QU'II ne SOIT TROP TARD

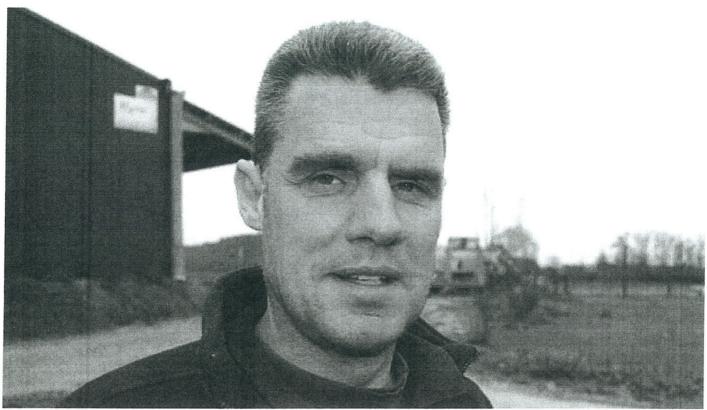
URGENT

LA MORT VOUS GUETTE



Sud Ouest le 24/04/2015

INTERVIEW - Derrière cette expression "musclée", il s'agit pour le syndicat de mobiliser, autour d'un agriculteur, un groupe de personnes notamment en cas de contrôle



Patrick Franken, président de la CR47. © archives "SO"

Le président du syndicat de la Coordination Rurale 47 détaille un nouveau dispositif, celui des Forces d'action rapide qui vont voir le jour le mois prochain

Vous allez constituer au sein de votre syndicat les FAR, pour « Forces d'action rapide ». En quoi cela va-t-il consister en au juste ?

Grâce aux FAR, les agriculteurs ne se sentiront plus isolés lors d'un contrôle administratif qu'il soit inopiné ou pas. Mais c'est aussi un soutien social quand survient un problème familial ou une calamité agricole. Chaque canton aura un ou deux référents qui, quand ils seront prévenus, pourront mobiliser rapidement un certain nombre de personnes, ses voisins par exemple, pour venir en aide à l'agriculteur concerné. En cas de contrôle, ceux-là pourront assister le paysan, voire empêcher le contrôle.

Cela revient à muscler encore un peu plus le bras de fer engagé avec l'administration par la CR ?

Le poids administratif des normes à respecter est de plus en plus lourd et de plus en plus mal vécu. L'agriculteur est stressé à l'idée d'être contrôlé. Grâce aux FAR, on veut qu'au moyen d'un coup de fil, il puisse bénéficier d'un soutien quasi immédiat.

C'est tout de même un peu guerrier comme appellation...

C'est d'ailleurs fait pour être dissuasif. Maintenant, on n'a jamais molesté le moindre contrôleur. On ne crée pas les FAR dans ce but-là. Mais c'est une réponse à des choses qui se passent, qu'on juge inadmissibles. Avec l'Onema (Office national de l'eau et des milieux aquatiques, la police de l'eau en d'autres termes, NDLR) avec qui on a un certain passif, les sanctions encourues par l'agriculteur sont très sévères. Et dernièrement, elles n'étaient pas justifiées. Cela devient insupportable d'autant plus quand les contrôleurs arrivent sur les exploitations, pensant avoir tous les droits et estimant que l'agriculteur doit être à leurs bottes.

(1) Les FAR (Forces d'action rapide) désignent, à l'origine, un corps de l'armée de terre française qui fut créée en 1984. Elles ont été dissoutes en 1999.